

Le cerveau, la personne et sa parole : quels nouages ?



## Colloque des Ateliers Claude Chassagny Vendredi 9 et samedi 10 octobre 2020

MAS : 10, rue des Terres au Curé 75013 Paris  
Métro ligne 7 (Porte d'Ivry) ou ligne 14 (Olympiades)



Ateliers Claude Chassagny

**Inscription avant le 5 octobre**

à Isabelle CHAULET

Le Pas du Pont 26120 La Baume Cornillane  
secretariat.atelierchassagny@gmail.com

**Nombre de places limité**

○ Je m'inscris au colloque  
des vendredi 9 et samedi 10 octobre 2020

Tous les inscrits à ce colloque recevront courant mai 2021 les  
Actes de ce colloque 2020.

### POUR LES ATELIERS DE TRAVAIL

Merci d'inscrire distinctement les chiffres de 1 à 6 correspondant à  
votre ordre de préférence. Les groupes seront constitués autant que  
possible dans le respect de vos préférences et par ordre d'arrivée  
des bulletins d'inscription.

- **Atelier 1** : Perspectives thérapeutiques pour des sujets  
réputés hyperactifs
- **Atelier 2** : PRL et Accident Vasculaire Cérébral
- **Atelier 3** : Écouter le corps parler
- **Atelier 4** : Danse et maladie de Parkinson
- **Atelier 5** : Surdit  et implant cochl aire
- **Atelier 6** : Proposer la TA aux patients atteints de maladies  
neurologiques



NOM : .....

PRÉNOM : .....

Profession : .....

Libéral     Salarié

Adresse : .....

personnelle     professionnelle

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

En application du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), l'association Ateliers Claude Chassagny s'engage à n'utiliser les données ci-dessus que pour son fonctionnement interne.

## Inscription individuelle

Adhérent ACC ou retraité : 155 €

Non adhérent : 195 €

Etudiant (avec justificatif) : 50€, adhésion offerte

Joindre le règlement correspondant.

## Inscription employeur : 325 €

Joindre une attestation de prise en charge financière de votre employeur et N° SIRET de l'établissement.

Signature :

## CONDITIONS D'ANNULATION :

- avant le 20 septembre : remboursement de l'inscription avec retenue de 50 € pour frais de dossier.

- après le 20 septembre : aucun remboursement de l'inscription.

*En cas de force majeure, les demandes et les modalités de remboursement seront examinées individuellement sur demande écrite avec présentation de justificatifs par le Conseil d'Administration des Ateliers Claude Chassagny.*

## J'adhère aux Ateliers Claude Chassagny.

Adhésion : 50 €

Adhésion de soutien pour tout montant de votre choix supérieur à 50 €

*Chèque à établir à l'ordre des Ateliers Claude Chassagny.*

*Si vous souhaitez vous inscrire pour les journées d'étude et adhérer aux ACC, merci d'effectuer deux chèques séparés.*

Signature :